

Bulletin municipal



www.stadolpheedhoward.qc.ca

Volume 6 | No. 3 | Septembre 2010

En manchette



PHOTOMARATHON p. 8

INSCRIPTIONS

PROGRAMMATION AUTOMNE

13-14-15 septembre 2010
(programme détachable)



Plaisirs d'automne
2010
de Saint-Adolphe-d'Howard

- Tour du lac Saint-Joseph
- Journées de la culture
- Festival des couleurs



Sommaire

MESSAGE DU MAIRE p. 2 | INFOS MUNICIPALES p. 2 | URBANISME - ENVIRONNEMENT p. 4-5

TRAVAUX PUBLICS p. 6 | SÉCURITÉ PUBLIQUE p. 6 | PLEIN AIR p. 7

RÉCRÉOTOURISTIQUE programme détachable | BABILLARD p. 8



Réjean Gravel | Maire

Citoyennes et citoyens,

La période estivale tire déjà à sa fin, la météo fut fort agréable et j'espère que vous avez su profiter au maximum des nombreuses activités offertes dans la municipalité, sur nos lacs et les nombreux sentiers. Nous approchons déjà la fin de la première année de notre mandat et au cours des derniers mois, les membres du conseil municipal et l'administration ont travaillé, notamment à la préparation d'un plan d'action pour la période 2010-2013, à la mise en place d'un nouveau plan de communication, le dossier du Mont Avalanche, la finalisation des différents travaux entamés en 2009 et la planification des travaux pour les prochains mois.

En fonction du plan établi et dans l'objectif d'augmenter les outils de communication avec vous, le nombre de bulletins municipaux sera augmenté afin d'assurer un suivi plus fréquent des nouvelles municipales et ainsi de mieux vous informer. Votre bulletin municipal l'Adolph-INFO vous permettra donc de suivre les enjeux importants de notre municipalité et de pouvoir profiter au maximum des nombreuses activités offertes sur notre territoire.

Il me fait plaisir aujourd'hui de faire une mise à jour sur le suivi de certains dossiers importants pour notre municipalité.



2

Dossier Internet Haute-Vitesse

Le rapport demandé à la firme Nomade télécom est attendu au cours des prochaines semaines. Rappelons que l'objectif est de déployer un réseau Internet haute vitesse sur l'ensemble de notre territoire, et ce, dès cet automne. Nous avons tous hâte de prendre connaissance des conclusions de ce rapport.

Moulin Morgan Interceptions des eaux

La firme d'ingénieur Projeco finalise actuellement les documents pour l'appel d'offres afin de pouvoir débiter les travaux le plus rapidement possible. La demande de subvention est complétée et nous avons fait les différentes démarches pour obtenir les autorisations du ministère. Si tout va bien, au niveau des délais pour la subvention, nous espérons pouvoir débiter les travaux à l'automne.

Travaux aqueduc village

Un autre dossier qui a été relancé est celui des travaux pour l'approvisionnement en eau potable du secteur village. La firme d'ingénieur LBHA travaille avec nous dans ce dossier. L'échéancier des travaux a été corrigé et acheminé

au ministère. Rappelons que lesdits travaux, dans le secteur du Lac de la Cabane, prévoient l'installation de puits et l'agrandissement de l'usine de filtration afin de puiser l'eau dans la nappe et non seulement en surface. Nous prévoyons débiter les travaux au printemps prochain.

Route 329 – pavage des accotements – Une bonne nouvelle !

Suite à une demande du conseil municipal (résolution #2010-180) qui demandait au MTQ de procéder au pavage de l'accotement afin d'augmenter la sécurité des cyclistes sur la route 329, nous avons été informés qu'un projet de remplacement de ponceaux sur ce tronçon est prévu pour 2011-2012. En 2013 l'asphaltage se fera et, par le fait même, le pavage des accotements sur ce tronçon.

Entretien des bâtiments municipaux

Afin de finaliser les travaux au garage municipal, d'améliorer le Centre de plein air et de terminer l'aménagement extérieur à la caserne, le conseil a adopté le règlement no. 716 qui prévoit un emprunt de 350 000 \$. Lesdits travaux s'échelonnent du mois de novembre 2010 au mois de juin 2011.



Plage Belisle – Travaux d'égouttement

Suite à des problèmes répétés d'érosion et d'égouttement à la Plage Belisle, des travaux d'égouttement et de pavage ont été réalisés pour régler la situation. Dans les prochaines semaines, des arbustes seront plantés afin d'agir comme écran sur le chemin Tour-du-Lac.

Centre récréatif et plateaux sportifs – Travaux

Suite à l'octroi de la subvention de 241 914 \$, concernant différents travaux sur les plateaux sportifs et au Centre récréatif, le conseil municipal a adopté le règlement no. 715 qui prévoit un

emprunt de 530 000 \$ et qui inclut les travaux suivants : étude concernant la structure du centre et réparations, mise aux normes des terrains de tennis, aménagement d'un pavillon sanitaire, patinoire permanente avec surface en ciment, réparation de la clôture et des filets protecteurs du terrain multisports ainsi que l'aménagement paysager.



Je vous rappelle que je suis disponible pour vous lors des samedis du maire.

Pour prendre rendez-vous

communiquez avec madame Louise Lecompte **819-327-2044 poste 230.**

Bon plaisir d'automne à tous !

Réjean Gravel, maire

A word from the Mayor

Fellow Citizens,

Summer is already drawing to an end, but we had excellent weather this summer and I hope you were able to take full advantage of the many activities offered by your municipality, on the lakes and the many trails. We are already approaching the end of the first year of our mandate and in recent months, the members of municipal council and the administrative group have been very busy. We've been working on the preparation of an action plan for 2010 – 2013, on establishment of a new communication plan, on the Mont Avalanche file, finalizing the work started in 2009 and planning work for the coming months,

In accordance with the plan put in place and in order to increase the tools available for communicating with you, the number of municipal bulletins will be increased. This will ensure more frequent follow-up on municipal news and keep you better informed. Your municipal bulletin, the Adolph-INFO, will allow you to track our municipality's most important issues and to get the most benefit from the many activities offered here.

I am pleased, today, to bring you up to date on the progress of some files that are important to our municipality.





Zoé Major
Conseillère

Réglementation d'urbanisme et d'environnement sur internet

Saviez-vous que vous pouvez consulter l'ensemble de nos règlements d'urbanisme et d'environnement sur notre site internet de la municipalité à www.stadolphedhoward.qc.ca. De plus, vous pouvez accéder à tous nos formulaires de demande de permis, brochures d'information que vous pouvez imprimer en tout temps, ce qui vous permettra de sauver du temps et vous fournir de bonnes explications pour préparer votre demande de permis.

Vidange des fosses septiques et des puisards

Pour ceux ayant une résidence munie d'une fosse septique ou d'un puisard, nous vous rappelons de faire vidanger votre fosse septique ou votre puisard, soit qu'il s'agisse d'une résidence principale ou secondaire. La fosse septique des résidences principales doit être vidangée à tous les 2 ans et celle des résidences secondaires, à tous les 4 ans. Ceux ayant déjà reçu un avis de la municipalité en 2010 ont jusqu'au 31 décembre 2010 pour nous acheminer la facture de leur vidange à la municipalité.

Travaux de rénovation de moins de 5 000 \$

Les travaux de rénovation estimés à moins de 5 000 \$ ne requièrent plus de permis de la part de la municipalité, en autant que les travaux ne soient pas de nature structurale. Les bâtiments accessoires ainsi que les galeries ne font pas partie de ce type de travaux et nécessitent toujours l'obtention d'un permis.



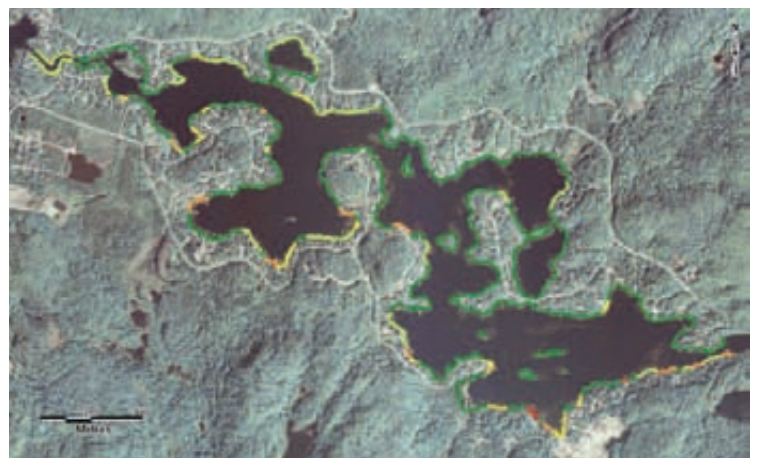
Programme de caractérisation des lacs Saint-Joseph et Sainte-Marie

L'été 2010, la municipalité a embauché une agente en environnement afin d'effectuer le suivi amorcé en 2007 concernant la protection des plans d'eau sur le territoire. Bien que tous nos lacs soient aussi importants les uns que les autres, cette année, l'emphase a été mise sur les lacs Saint-Joseph et Sainte-Marie, soit les deux seuls lacs navigables et les plus habités du territoire. Toutes les rives ainsi que les installations septiques des deux lacs ont été vérifiées, à l'exception des installations septiques du lac Sainte-Marie datant d'après 1995.

Les deux cartes suivantes illustrent bien la caractérisation des rives des lacs Saint-Joseph et Sainte-Marie, en 2010 :



Caractérisation des rives du lac Saint-Joseph



Caractérisation des rives du lac Sainte-Marie

Proportion de végétation naturelle sur 15 mètres de rive





Danielle Pagé - Conseillère
Responsable du développement communautaire

PROGRAMMATION AUTOMNE 2010

Inscription : 13-14-15 septembre de 17 h à 20 h

Pour réservation d'une salle ou toute autre information, veuillez communiquer avec la directrice adjointe du service récréotouristique :
Marie-Christine Lespérance au 819-327-2044 poste 238 ou mclesperance@stadolphedhoward.qc.ca

Les 4 Saisons d'Adolphe

Information : Roger Lamothe 819 327-2826

Mercredi 13h 30 à 15 h – Danse en ligne

Judi 13 h 30 – Jeux divers

1^{er} judi du mois : 12 h – Mini bingo et dîner (réservation obligatoire)

2^e judi du mois : prise de pression artérielle (Au Centre récréatif)

9 octobre : 30^e anniversaire du Club des aînés (Activité spéciale)

Club de Marche de Saint-Adolphe-d'Howard

Information : Nicole Desharnais 819-327-5301

Horaire de la mi-avril à l'Action de grâces :

Lundi et jeudi de 9h à 10h - **Mardi** de 19h à 20h

Lieu de rencontre : Parc Adolphe-Jodoin (face à l'église). Vous êtes tous conviés à cette marche santé. Bonne chaussure, bonne volonté. (gratuit)

Club Entre-amies

Information : Nicole Desrosiers 819-327-3971

Horaire : mercredi entre 13h et 16h

Début : Le 8 septembre 2010

Si vous aimez tricoter, faire de la broderie ou simplement placoter, joignez-vous à nous. (Centre récréatif)

Halte scolaire Les petits dolphins

Service de garde, au 110 rue du Collège
Lundi au vendredi 15 h 30 à 18 h

Responsable : Nicole Tétreault 450 602-4262
lespetitsdolphins@borealisdev.qc.ca

Pour toutes informations sur les activités organisées lors des journées pédagogiques ainsi que l'aide aux devoirs, consultez la programmation 2010-2011 de notre halte scolaire sur le Site Internet de la municipalité www.stadolpheedhoward.qc.ca

Comptoir d'entraide

Alimentaire : mardi de 13 h à 14 h

Vestimentaire : mardi de 13 h à 16 h
et samedi de 9 h à 12 h

Vous pouvez apporter vos vêtements les mardis et samedis aux heures d'ouverture du Centre récréatif.

Repas Communautaire (soupe populaire)

Bienvenue à toutes et à tous !

Grâce à l'aide financière du Fonds de la Ruralité de la MRC des Pays-d'en-Haut, la Soupe Populaire de la Vallée de Saint-Sauveur préparera un repas communautaire hebdomadaire qui sera servi au : Centre récréatif dès le mois d'octobre les mardis dès 12h par nos bénévoles.

Vous aimeriez participer ou donner un p'tit coup de main ?

Pour toute information et réservation, contactez Marie-Christine Lespérance au service récréotouristique 819 327-2044 #238.

Le repas communautaire (soupe populaire) est pour tout le monde ! Familles, jeunes, enfants, aînés. Nous accueillons les gens chaleureusement et nos bénévoles tentent de rendre l'atmosphère serein et propice à des échanges. Ainsi, nos usagers peuvent partager un bon repas et socialiser avec les autres.

Coop santé

Coopérative de solidarité santé globale de Saint-Adolphe-d'Howard. **Info : 819-327-3534.**

Centre de santé et de services sociaux des Pays-d'en-Haut

Pour informations

Sainte-Adèle : (450) 229-6601

Saint-Sauveur : (450) 227-3447

Morin-Heights : (450) 227-1571

Club Lions



Le but visé par le Club LIONS demeure celui d'être au service de la communauté, d'aider les personnes handicapées visuelles, atteintes de diabète, malentendantes, etc. ainsi que les organismes qui ont besoin de soutien.

Pour rejoindre Les Lions : Andrée Pelissier G.
819-327-2404

Activités à venir

Dimanche 12 septembre : 9^e édition de la marche autour du lac St-Joseph en mémoire de nos Lions défunts. Tous les fonds amassés lors de cette journée seront versés à la Société canadienne du cancer.

Samedi le 25 septembre : Clinique Ophthalmologique en face de la Pharmacie Lucie Savard 11h à 16h (Carte assurance-maladie nécessaire)

Novembre : Lancement et vente des gâteaux aux fruits au profit du Club Lions.

Samedi 11 décembre : Grande Guignolée - Centre récréatif.

Décembre : Visite aux bénéficiaires du Pavillon Lapointe à Sainte-Agathe, des Monts et du Manoir Saint-Adolphe à Saint-Adolphe-d'Howard.

Camp musical des Laurentides

Stages de formation professionnelle en musique et concerts de juin à août. Locations pour des groupes (30 et plus) de septembre à mai.

Informations : 450-227-0909

info@cmlaurentides.qc.ca

www.cmlaurentides.qc.ca



Programmation de cours jeunesse et adultes

Modalités de paiement

Nous acceptons les chèques ou l'argent comptant. Les chèques devront être fait à l'ordre de la municipalité de Saint-Adolphe d'Howard.

* Paiement au professeur pour les cours suivants :

- Vitrail
- Tai chi et étirements

Modalités de remboursement

Lorsque nous annulons un cours ou une activité, les coûts sont remboursés en totalité. Aucun remboursement ne sera effectué après le début des cours. La municipalité se réserve le droit d'annuler ou de modifier une activité, un cours ou la tenue d'un autre événement, advenant le cas où il y aurait un nombre insuffisant d'inscriptions.

Cours de photos

Professeur : Denis Landry
Horaire : samedi de 9 h à 12 h
Début : 25 septembre 2010
Durée : 5 semaines
Coût : 75 \$



Vitrail

Professeur : Normand Bernard *
819 327-2498
Horaire : mardi de 13 h à 16 h
et/ou 18h30 à 21h30
et/ou samedi de 9 h à 12 h
Début : 21 septembre 2010
Durée : 5 semaines
(15 h minimum de cours)
Coût : 140 \$ + 10 \$ de frais d'inscription (le matériel et les instruments sont inclus)
Initiation au vitrail : Apprenez toute la magie du vitrail en réalisant vous-même votre propre vitrail (méthode Tiffany).
Cours avancé : Vous réalisez votre projet (lampe, miroir, extérieur de porte...) prérequis avoir déjà suivi un cours.

Yoga

Professeur : Lisa Mc Lellan
Horaire : lundi de 17 h 30 à 18 h 45
Début : 20 septembre 2010
Durée : 12 semaines
Coût : 110 \$

Aérobic

Professeur : Sommet Fitness
Horaire : mardi de 18 h 15 et 19 h 15
Début : 21 septembre 2010
Durée : 10 semaines
Coût : 110 \$



Baladi et danse

Professeur : Claudia Oliveira
Horaire :
Projet de danse : mardi de 20 h à 21 h
Baladi élémentaire : jeudi de 18 h 00 à 19 h 30
Baladi débutant : jeudi de 19 h 30 à 21 h
Début : 21 septembre 2010
Durée : 8 semaines
Coûts : **Baladi :** 75 \$
Projet de danse : 55 \$

Peinture acrylique

Professeur : Alain Neveur
Horaire : jeudi de 14 h à 16 h
ou de 18 h à 20 h
Début : 30 septembre 2010
Durée : 10 semaines
Coût : 120 \$

Programmation de cours pour enfants



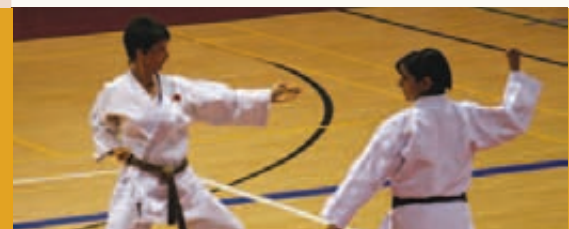
Danse hip hop

Professeur : Catherine Forget
Horaire : lundi de 16 h à 17 h
Début : 20 septembre 2010
Durée : 10 semaines
Coût : 50 \$



Piano

Professeur : Kathryn Mc Gratt
Horaire : mercredi de 17 h à 18 h
et samedi de 13 h à 14 h
(cours de 1/2 heure)
Début : 22 septembre
et samedi 25 septembre 2010
Durée : 10 semaines
Coût : 100 \$



Karaté

Professeur : Suzanne Harvey
et Sylvain Savard
Horaire : samedi 10 h 00 à 11 h 00
mercredi 19 h à 20 h
Début : 18 septembre 2010
Durée : 13 semaines
Coût : 80 \$* pour les résidents
135 \$ pour les non résidents

**Concentration... • Confiance en soi...
Dépassement de soi... • Développement
du corps et de l'esprit...**

S'adresse aux adultes et aux enfants
(Programme parents-enfants : Tarif Jeunesse
Active) * Tarif pour un adulte et un enfant.

Programmation de cours jeunesse et adultes (suite)

Taï chi et étirements

Inscription en tout temps

Professeur : Michelle Gendron * 450 712-6834
Horaire : Mercredi 10 h 30 à 12 h
Début : 8 septembre suivi d'une deuxième session débutant le 3 novembre et se terminant le 15 décembre 2010.
Durée : 15 semaines
Coûts : 120 \$ (8 semaines) et de 100 \$ (7 semaines)

Pour ralentir, s'étirer, respirer, méditer...

- mouvements doux et apaisants, équilibrant le système nerveux.
- mouvements rythmés avec étirements pour stimuler vos forces vitales.

Cours de Zumba

La Zumba est un programme de fitness créé par Beto Perez s'appuyant sur des rythmes et des chorégraphies inspirées des danses latines (Salsa, Merengue)

Professeur : Stéphanie Morneau
Horaire : lundi de 19 h à 20 h
Début : 27 septembre 2010
Durée : 10 semaines
Coût : 50 \$

NOUVEAU !



COURS D'ESSAI GRATUIT !
mercredi 8 septembre
19h à 20h30

Conditionnement physique 50 ans et mieux

Professeur : Lisa Mc Lellan
Horaire : mardi de 11 h à 12 h
Début : 21 septembre 2010
Durée : 12 semaines
Coût : 100 \$

Cours de Tam-Tam

Professeur : Saliou Seck
Horaire : vendredi de 18 h à 19 h
Début : 24 septembre 2010
Durée : 7 semaines
Coût : 140 \$

NOUVEAU !



Cours sur les vins Partie 1 (18 ans et +)

Thèmes : Introduction, cépage blanc, cépage rouge

Sommelière : Rolande Caron
Horaire : lundi de 19 h à 21 h 30
Début : 20 septembre 2010
Durée : 3 semaines
Coût : 90 \$

Cours sur les vins Partie 2 (18 ans et +)

Thématique : L'Argentine et le Chili
(en prévision d'un voyage organisé en Argentine en mars 2011)

Sommelière : Rolande Caron
Horaire : lundi de 19 h à 21 h 30
Début : 8 novembre 2010
Durée : 3 semaines
Coût : 90 \$

CASINO

La Halte Scolaire, « Les Petits Dolphins », en collaboration avec le Casino Monté Carlo vous invite à sa soirée bénéfique 2010.

Samedi, le 23 octobre à 19 h 30

Lieu : Centre récréatif de Saint-Adolphe-d'Howard

**18 ans et plus...
Permis boissons**

Plaisir garanti avec croupiers professionnels, nombreux prix de présence et prix du millionnaire de la soirée.

Coût : 12 \$ pour 10,000 jetons.

Merci de nous encourager !

Nicole Tétreault, Directrice fondatrice

Activités SPORTIVES et POUR TOUS

Pays-d'en-Haut en Forme

Lundi, mardi et vendredi de 19 h à 21 h
(10 à 17 ans)

Badminton

Du lundi au jeudi de 17 h à 19 h

Ping-pong

Mardi : 19 h 30 à 21 h
vendredi : 17 h à 19 h

Volleyball

Lundi : 19 h à 21 h

Hockey Cosom

Animateur : Serge Laforest
Horaire : jeudi de 19 h à 21 h et samedi de 13 h à 16 h
Début : 26 août 2010
Durée : 17 semaines

Scrabble Duplicata

Mardi : 13h à 16h
Informations : Hélène Massie 819-327-3166
Pour tous - Gratuit

Animation jeunesse

Animateur : Serge Laforest
Horaire : mercredi et jeudi de 19 h à 21 h et vendredi de 19 h à 22 h
Début : 23 août 2010

Les journées de la culture

se tiendront les 25 et 26 septembre prochains, sous le chapiteau en face de l'église de 10 h à 17 h. Pour l'occasion, une foire culturelle aura lieu. Nous sommes à la recherche d'artisans pour ces journées. Avis à ceux qui désirent vendre et exposer leurs œuvres. Vous devez réserver votre table auprès de Marie-Christine Lespérance au 819-327-2044, poste 238 ou au mclesperance@stadolphedhoward.qc.ca



On a la bougeotte... 3

Bibliothèque municipale

1881 chemin du Village – (819) 327-2117

www.reseaubibliolaurentides.qc.ca



- Un **club de lecture** recherche des lectrices et des lecteurs qui désirent partager leur goût de la lecture.
- La bibliothèque recrute présentement des personnes qui voudraient être bénévoles pour le retour et le prêt des livres. Belle ambiance assurée!
- La bibliothèque recevra les participants les mercredis à un atelier personnalisé parrainé par l'association Alpha-Laurentides qui vient en aide aux personnes qui ont de la difficulté à lire. **Les inscriptions** auront lieu les **13, 14 et 15 septembre 2010 de 17 h à 20 h** au Centre récréatif.
- Le CPE nous rendra visite les jeudis en matinée et Mme Lise leur lira une histoire. D'autres services de garde sont invités à participer.

Pour toute information, vous pouvez joindre la bibliothèque au 819-327-2117 ou encore à l'adresse biblio24@crsbpl.qc.ca

Bienvenue à tous grands et petits !

N'oubliez pas votre NIP biblio pour avoir accès à votre dossier à domicile!

Les activités de l'automne reprennent avec l'arrivée du mois de septembre :

l'heure du conte

(animation et bricolage) à 10 h 30

25 septembre, 23 octobre et 20 novembre 2010.

HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Lundi	FERMÉE
Mardi	13 h à 17 h
Mercredi	9 h à 12 h
Jeudi	9 h à 12 h 13 h à 17 h
Vendredi	19 h à 21 h
Samedi	9 h à 14 h
Dimanche	FERMÉE

Entente intermunicipale

Tarification des activités



Une entente intermunicipale entre les municipalités de Morin-Heights, Piedmont, Saint-Adolphe-d'Howard, Sainte-Adèle, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Sauveur permet aux citoyens de ces six municipalités de s'inscrire aux **activités offertes dans cette entente**, sans aucune tarification non résident.

Modalités d'inscription

Suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité de votre choix. Des preuves de résidence demeurent requises pour s'inscrire auprès de chacune des municipalités. Nous vous suggérons de consulter le site web ou de communiquer avec la municipalité concernée pour obtenir les procédures d'inscription, les dates, les horaires, les coûts et les places disponibles.

ACTIVITÉS OFFERTES DANS L'ENTENTE

Adultes

Aquarelle	Sainte-Anne-des-Lacs
Baladi	Sainte-Anne-des-Lacs
Ballet classique	Morin-Heights
Chant chorale	Sainte-Adèle
Danse afro-jazz	Saint-Sauveur
Danse moderne	Morin-Heights
Danse écossaise	Morin-Heights
Mise en forme et mieux-être ..	Piedmont et Saint-Sauveur
Pilates	Piedmont
Photo	Saint-Adolphe-d'Howard
Tam-tam africain	Saint-Sauveur
Yoga Pilates	Sainte-Adèle

Enfants

Arts plastiques	Piedmont
Ballet classique	Morin-Heights
La musique, c'est mathématique!	Sainte-Anne-des-Lacs
Chant, théâtre et impro	Sainte-Adèle
Cheerleading	Saint-Sauveur
Danse créative	Morin-Heights
Danse écossaise	Morin-Heights
Gardiens avertis	Sainte-Adèle et Saint-Sauveur
Judo	Saint-Sauveur

Parent-enfant

Danse exploratoire	Sainte-Adèle
--------------------------	--------------

Modalités de remboursement

Les modalités de remboursement sont celles qui sont en vigueur dans la municipalité qui offre l'activité.

POUR INFORMATION

Municipalité de Morin-Heights :	(450) 226-3232	poste 102	www.morinheights.com
Municipalité de Piedmont :	(450) 227-1888	poste 223	www.municipalite.piedmont.qc.ca
Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard :	(819) 327-2044	poste 238	www.stadolphedhoward.qc.ca
Ville de Sainte-Adèle :	(450) 229-9605	poste 244	www.ville.sainte-adele.qc.ca
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs :	(450) 224-8717	www.sadl.qc.ca
Ville de Saint-Sauveur :	(450) 227-2669	poste 420	www.ville.saint-sauveur.qc.ca

Programme d'échantillonnage Réseau de surveillance volontaire des lacs

Instauré en 2004, le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) permet aux riverains de mieux connaître et de mieux comprendre leur lac pour participer activement à sa protection. Le RSVL est basé sur un partenariat entre le Ministère, les associations de lacs et la municipalité participant à la protection et à la gestion des plans d'eau.

En collaboration avec la municipalité, le RSVL poursuit quatre objectifs :

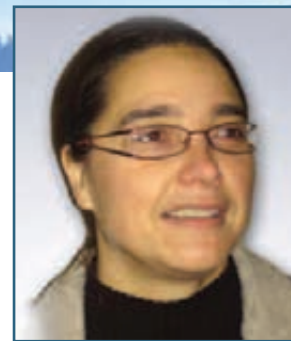
1. acquérir des données afin d'établir le niveau trophique d'un grand nombre de lacs et suivre leur évolution dans le temps;
2. dépister les lacs montrant des signes d'eutrophisation et de dégradation;
3. éduquer, sensibiliser, soutenir et informer les associations de riverains et les autres participants;
4. dresser un tableau général de la situation des lacs de villégiature au Québec.

Différents suivis sont effectués :

- l'échantillonnage de l'eau, pour mesurer en laboratoire le phosphore, le carbone organique dissous et la chlorophylle, à tous les cinq ans;
- la mesure de la transparence de l'eau (profondeur du disque de Secchi) toutes les deux semaines, du début de juin jusqu'au début d'octobre;
- l'évaluation de la bande riveraine et de la zone littorale autour du lac à l'aide des protocoles mis à la disposition des participants. Cette dernière activité est effectuée ou non selon l'état du lac.



L'échantillonnage de la qualité de l'eau et les mesures de la transparence sont réalisés à une station qui est généralement située dans la zone la plus profonde du lac. S'il s'agit d'un très grand lac, il peut s'avérer pertinent de considérer plus d'une station. Le Ministère coordonne et encadre le Réseau, soutient les riverains, interprète les données et communique les résultats. Toutes les analyses d'eau sont effectuées par le laboratoire du Ministère, le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec (CEAEQ).



Chantal Valois
Conseillère

En 2010, la municipalité s'est inscrite à ce programme d'échantillonnage en collaboration avec le ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs (MDDEP). Au total, 8 lacs ont été échantillonnés, soit les lacs Dépatie, Petit lac Long, la Grosse, des Trois-Frères, Long, Bois-Franc, Ste-Marie et St-Joseph. La municipalité n'en est pas à sa première année d'inscription à ce programme; elle investit depuis 2008 afin de connaître l'état de chacun des lacs habités de son territoire. L'année 2010, aura permis de compléter l'échantillonnage complet de tous ces lacs habités du territoire.

Les résultats des échantillonnages des années 2008 et 2009 peuvent être consultés, sur le site du MDDEP à www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rsvl/index.asp et ceux de 2010 dès qu'ils seront disponibles.

Nous tenons sincèrement à remercier tous les riverains ayant contribué de près, à améliorer l'aspect naturel de leur rive, en conservant une zone de protection naturelle de 15 mètres en bordure du plan d'eau; cette zone de protection permet de filtrer de façon naturelle, tous les types de polluants provenant des terrains situés en amont, avant de se retrouver dans les lacs.

La cause du vieillissement prématuré des lacs est directement reliée à la quantité de polluants retrouvée dans les lacs.

Plus les rives seront conservées dans un état naturel (bande de végétation et absence de pesticides et engrais), moins il y aura de polluants dans nos lacs et plus nos lacs vieilliront en bonne santé !

Votre service d'urbanisme et d'environnement.

AVIS IMPORTANT

TAXATION 2010 - RAPPEL

Date limite pour le 4^e versement
mercredi 15 septembre 2010

Pour information : 819-327-2044
ou 450-227-2061 Poste 229





Albert DI FRUSCIA
Conseiller

Nouveaux panneaux de signalisation

De nouveaux panneaux seront installés à divers endroits stratégiques sur le territoire de Saint-Adolphe-d'Howard concernant le règlement 498-02 sur le stationnement en bordure des chemins municipaux (signalisation hivernale) et le règlement 714 concernant l'interdiction de faire des feux à ciel ouvert lorsque l'indice d'incendie est élevé ou extrême (signalisation estivale).



Panneau stationnement



Panneau incendie

ÉCO-CENTRE Mardi - Jeudi - Samedi 10h-12h & 13h-16h

LISTE DES ENCOMBRANTS ACCEPTÉS DANS LES COLLECTES OU À L'ÉCO-CENTRE SANS FRAIS

- Meubles en bois et en résine de plastique
- Autres accessoires de jardin
- Matelas et sommiers
- Jouets de grande taille
- Accessoires de grand format pour la maison, comme les miroirs, les lampes;
- Produits en céramique et porcelaine (lavabo, baignoire et cuvette de toilette)



Nouvelle procédure...

Pour les propriétaires riverains actuels et futurs d'un chemin public, qui désirent aménager ou déplacer une entrée charretière sécuritaire et conforme, ainsi que pour procéder à l'installation ou au remplacement d'un ponceau. Les nouveaux documents qui se retrouvent sur le site Internet sont :

Dépliant pour l'aménagement des entrées charretières. • **Guide d'installation de ponceau pour les entrées charretières.** • **Formulaire d'accès à une entrée charretière.**

NE SONT PAS CONSIDÉRÉS COMME ENCOMBRANTS

	Où en disposer ?	Tarifcation	Autre
Déchets de construction, de rénovation et de démolition	Écocentre	10\$/verge cube 3pi x 3pi x 3pi	
Métaux et électroménagers cuisinière, lave-vaisselle, réfrigérateur et congélateur. (Si non admissible à la subvention) vérifiez au 1-877-499FRIGO ou www.hydroquebec.com/residentiel ou isabelle872@hotmail.com	Écocentre	Gratuit	André Courcy 819-327-2841
Résidus domestiques dangereux (peinture, huile, etc.) Ampoule fluo compacte non brisée	Écocentre	Gratuit	
Pneus sans jantes, matériel informatique, petits appareils électroniques	Écocentre	Gratuit	
Piles recyclables ou non	Écocentre Hôtel de Ville	Gratuit	

PROCHAINES COLLECTES D'ENCOMBRANTS

Mercredi 8 septembre et mercredi 13 octobre

COLLECTE DES ORDURES ET DU RECYCLAGE LES MERCREDIS EN ALTERNANCE

AUX NOUVEAUX RÉSIDANTS Veuillez prendre note que le **bac roulant vert** est dédié uniquement aux matières recyclables.



SÉCURITÉ PUBLIQUE



Serge St-Pierre
Conseiller

Feux d'herbes, de branches et de broussailles

Saviez-vous que depuis 2010, il n'est plus requis d'obtenir un permis pour faire des feux en plein air sur le territoire de la municipalité. Toutefois, comme il est de la responsabilité de la municipalité de voir à la sécurité des lieux

et des citoyens, on vous demande de suivre rigoureusement les directives suivantes :

- signaler à la municipalité (**819-327-2044 ou 450-227-2061, postes 227 ou 245**), votre intention d'allumer ou de faire allumer un feu, en fournissant l'adresse et la date du feu, le nom du responsable, le numéro de téléphone ainsi que le moyen d'extinction utilisé; lorsque l'indice de feu de la SOPFEU est de «**élevé à extrême**» (**1 800 463-3389 ou www.sopfeu.qc.ca**), il est interdit formellement d'allumer un feu.

- restreindre le feu à un périmètre de 2 mètres par 2 mètres par 1 mètre de hauteur
- avoir un moyen d'extinction à moins de 5 m du feu, soit un boyau d'arrosage, une pompe reliée à un plan d'eau ou une pelle mécanique
- demeurer en tout temps sur les lieux du feu, à moins de s'être assuré que le feu ait été complètement éteint
- ne pas brûler des rebuts de matériaux de construction, de démolition, de pneus ou toute autre matière toxique.

AFFICHAGE DES NUMÉROS CIVIQUES

Il est important d'identifier clairement les immeubles situés sur le territoire de la municipalité dans le but de faciliter la localisation des bâtiments. Pensez aux pompiers, policiers, services d'urgences, ambulance ou même pour une livraison, il est obligatoire d'installer un numéro civique sur tout bâtiment principal. Assurez-vous que votre adresse est visible de la rue, cela pourrait vous sauver la vie ! (Règlement no. 714 article 16)



Jean-Claude Massi
Conseiller

PLEIN AIR – VIVEZ L'AUTOMNE À SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD !

PROGRAMME 2010 – Septembre – Octobre – Novembre

Un automne aux couleurs flamboyantes.

Venez admirer les coloris spectaculaires que nous offre la nature.



Randonnée pédestre & vélo de montagne

Pour les amateurs de randonnée pédestre et de vélo de montagne, on peut compter près de 25 kilomètres de sentiers, de tous les niveaux. Pour votre sécurité, l'inscription est obligatoire. La passe de saison où le billet quotidien est requis pour emprunter notre réseau. Les animaux en laisse sont acceptés dans les sentiers. Ceux-ci sont agréables à parcourir en famille ou entre amis.

TARIFICATION

Droit d'accès : août à novembre, 5 \$/personne/jour

GRATUIT : 17 ans et moins / membres du Club de Plein Air

Passe annuelle disponible

SPÉCIAL AUTOMNE 2010 POUR RÉSIDENT - PROMOTION POUR LES RÉSIDENTS NON-MEMBRES. Vos droits d'accès de l'automne (maximum 10 \$ par personne) seront crédités lors de votre passe annuelle 2011.

Les animaux en laisse sont acceptés dans les sentiers. Ceux-ci sont agréables à parcourir en famille ou entre amis. Plusieurs circuits vous sont proposés.

Circuit # 1 : Canadienne / Fleur de Lys (Randonnée et vélo) 10km (aller retour par le même sentier 20 km)
Arrêt au refuge (2,5 km)

Circuit # 2 : Calvaire (Randonnée) 1,2 km
(superbe point de vue sur le village et les lacs)

Circuit # 3 : Halte / Corbeau / Bertrand / Brossard
(Randonnée et vélo) 8km (Sentiers en boucle)

Circuit # 4 : Sapinière / Jaune (Randonnée et vélo) 4 km en boucle. (Malheureusement le sentier # 3 La Jaune est fermé pour l'automne à cause de travaux de relocalisation à faire)

Camping municipal et refuge

Le camping municipal est ouvert jusqu'à l'Action de grâce (lundi, 11 octobre 2010). De plus, il est possible de réserver le refuge Charles D. Campbell ou une des tentes prospecteurs. Vous pourriez vous arrêter pour une halte lors de votre randonnée et même y séjourner pour la nuit. Il sera aussi possible de coucher sous la tente à proximité du refuge. Il est obligatoire de réserver et d'acquitter les frais de séjour à l'avance. Les animaux en laisse sont acceptés sur le camping et au refuge.

Location du refuge | 15 \$ par personne par nuit + droit d'accès. GRATUIT pour les 17 ans et moins. Capacité de 4 à 6 personnes

Camping sauvage au refuge | 5 \$ par tente + droit d'accès.

À L'AGENDA

Pour la saison hivernale, la date prévue pour l'ouverture est le samedi 11 décembre, si la neige est au rendez-vous !

Assemblée générale des membres | Samedi 9 octobre 2010

Les membres du Centre de Plein air sont conviés à la 12^e assemblée générale annuelle. Au menu : Rapport annuel, rapport financier et projet pour 2010-2011. Encore un bilan positif pour le Centre de plein air pour l'exercice 2009-2010. En effet, malgré un hiver avec peu de neige, le Centre affiche pour une 3^e année consécutive un surplus financier. Pour l'année qui s'est terminée le 30 avril dernier : Des revenus de 194 075,67 \$, des dépenses de 187 186,41\$ pour un surplus de 6 889,19 \$.

Merci à nos nombreux partenaires pour leur collaboration et leur participation ; la municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard, la MRC des Pays-d'en-Haut, le député David Whissel et le gouvernement fédéral avec son programme pour la Coalition nationale des sentiers. Bienvenue à tous !

Grande corvée des sentiers

Samedi 16 octobre / samedi 13 et samedi 27 novembre. Encore un bilan positif pour le Centre de plein air pour l'exercice 2009-2010. En effet, malgré un hiver avec peu de neige, le Centre affiche pour une 3^e année un surplus financier. Pour l'année qui s'est terminée le 30 avril 2010.

Corvée : de 9 h à 16 h

Rendez-vous : Centre de plein air

Prérequis : bonne humeur, hachette, sécateur, etc.

Déjeuner offert dès 8 h 15 : café, croissants, chocolat chaud, etc.

Camping GRATUIT pour les participants

Champignons sauvages de nos bois - Atelier d'initiation

Samedi, 18 septembre de 14h à 17h

Théorie, randonnée en forêt et dégustation

Coût : 18 \$ membres / 20 \$ non membres

Inscription obligatoire

Rendez-vous : Centre de plein air

Minimum de 6 et maximum de 20 participants

Formatrice : Guylaine Duval

Horaire du Centre de plein air - automne 2010

Septembre : Du jeudi au lundi de 9 h à 17 h

Octobre : vendredi, samedi et dimanche de 9 h à 17 h

OUVERT EXCLUSIVEMENT lundi 11 octobre pour la journée de l'Action de grâce

Novembre : samedi et dimanche



FESTIVAL DES COULEURS 2010

samedi 25 - dimanche 26 septembre
samedi 2 - dimanche 3 octobre

Entre 10 h 00 et 16 h 00

- Tour de ponton sur le magnifique lac Saint-Joseph (20 minutes)
- Tour de carriole entre le Centre de plein air et la Station de sports Mont Avalanche
- Randonnée pédestre et vélo de montagne dans un réseau de 30 km de sentiers

Parcours suggérés

- **Le Calvaire** | 1,1 km avec un point de vue sur le lac Saint-Joseph (aller-retour 45 minutes)
- **Le Refuge** | 6 km avec une halte au Refuge (1h 30 aller-retour par le même sentier)

TARIFICATION

Adultes : 7 \$ | 5 à 12 ans : 3 \$ | 0 à 5 ans : gratuit

Bracelet en vente au parc Adolphe-Jodoin (face à l'église), à la Station de sports Mont Avalanche et au Centre de plein air.

NOTE
Dernier départ
15 h 30 !



photomathon

Festival de la photo de SAINT-ADOLPHE-D'HOWARD
du 3 septembre au 11 octobre 2010

TOUTES LES ACTIVITÉS ONT LIÉU AU CHALET
DU MONT AVALANCHE.

VENEZ ADMIRER L'AUTOMNE AU BAR-TERRASSE
DU FESTIVAL DE 11 H À 17 H.

Pour plus de renseignements,
composez le 819-327-2044, poste 243
ou écrivez à festivaldephoto@gmail.com

Programmation complète des

Plaisirs d'automne 2010
www.stadolphedhoward.qc.ca

Les 25 et 26 septembre 2010, le Salon des
Artisans est de retour dans le cadre des
journées de la culture. Pour vendre ou
exposer leurs œuvres, tous les artistes et
artisans intéressés à participer à cette
journée, doivent communiquer à cette
adresse au 819-327-2044 poste 238
le plus tôt possible.

PHOTOS SOUVENIRS



Journée des enfants "Plaisirs d'été 2010"
La ferme, 14 août 2010



Spectacle "Hommage à Claude Léveillée"
"Plaisirs d'été 2010"



Festival bateaux dragons, 8 août 2010



Journée des enfants "Plaisirs d'été 2010"
Un jongleur en action, 14 août 2010



Une journée splendide lors de la 11^e édition de
La grande dégustation de vin, 10 et 11 juillet 2010



La traversée des 3 Lacs, 21 août 2010

Pour plus d'information, veuillez consulter la section des loisirs sur le site : www.stadolphedhoward.qc.ca

LE BULLETIN municipal saisonnier est publié par la Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard à 4,000 exemplaires et est distribué par la poste ou disponible à l'hôtel de ville, au bureau touristique et à la bibliothèque. Le bulletin est aussi disponible sur le site internet de la municipalité.

Coordination : Christian Schryburt Secrétariat, correction et recherche : Louise Lecompte, Patricia Roy et Myriam Mailhot

Collaborateurs : Marie-Hélène Gagné, Charles Robidoux, Julie Lafontaine, Marie-Christine Lespérance, Josée Généreux et le maire Réjean Gravel

Conception et imprimerie : EROD Communications.com Prochaine édition : Automne 2010

Date de tombée : Vendredi 8 octobre 2010

1881, chemin du Village, Saint-Adolphe-d'Howard (Québec) J0T 2B0

Téléphone : 819.327.2044 - 450.227.2061 Télécopieur : 819.327.2282

info@stadolphedhoward.qc.ca

www.stadolphedhoward.qc.ca

Par soucis pour l'environnement ce document est imprimé sur papier
Enviro 100, contenant 100 % de fibres postconsommation certifié
EcoLogo, procédé sans chlore, fabriqué à partir d'énergie biogaz.



100%

